

Religion

# Les 135 ans de la paroisse Saint-François Xavier dans la communion fraternelle

E.N  
Lambaréné/Gabon

LA célébration marquant les 135 ans de la paroisse de Saint-François Xavier de Lambaréné, chef-lieu de la province du Moyen-Ogooué, a tenu toutes ses promesses. Etalée sur plusieurs jours, la fête de l'église catholique Saint-François Xavier a été clôturée par l'archevêque métropolitain de Libreville, Mgr Basile Mvé Engone. Débutées depuis le 30 novembre, les festivités se sont achevées le dimanche 6 décembre 2015 par un culte solennel. Hormis les préparatifs de grand jour par les fidèles de l'Eglise catholique de Lambaréné et ses environs, tout a commencé le lundi 30 novembre par la messe concernant toutes les écoles primaires catholiques de la place. Un culte présidé par le Père Tounou, curé de ladite paroisse, qui a insisté sur la vie exemplaire de Saint-François et l'importance de préserver ce monument historique. Le 03 décembre, une conférence sur la vie de St. François Xavier, son enga-



Photo : EsaOe NDILORUM

Mgr Basile Mve Engone, archevêque de Libreville, officiant les activités commémoratives



Photo : EsaOe NDILORUM

Moment de louange au cours de cette cérémonie.



Photo : EsaOe NDILORUM

Un instantané de la messe célébrée à cette occasion.



Photo : EsaOe NDILORUM

Une vue des membres du clergé

gement et le choix de dédier son nom à la chapelle par les responsables de l'Eglise catholique a été donnée au sein de la chapelle par l'Abbé Edmond

Tchikouendji Salomon, curé de Saint-Joseph d'Ekouk. Ce dernier a également célébré la messe le même soir à 18 heures avec tous

les jeunes, pour leur parler de l'importance de se donner à Dieu pour faire son œuvre sur terre. Deux jours après, une autre messe a regroupé les

élèves du complexe Immaculée Conception, son personnel, les sœurs et les élèves du lycée catholique Mgr Jean-Baptiste Adiwa. D'après le père Tounou, ce

culte avait un caractère particulier, c'est celui d'un événement lié par trois choses: les jubilés de 135 ans de St. François Xavier, celui des 125 ans de la présence des sœurs de l'Immaculée Conception et enfin, celui d'Emilie de Villeneuve (fondatrice des sœurs d'Immaculée Conception ou Sœurs bleues).

Il faut dire que cette dernière a été canonisée le 17 mai 2015 à Rome par le Pape François.

Le match de football opposant les élèves des deux établissements catholiques s'est soldé par un score de parité : 0-0. Dans la soirée du samedi 05 novembre, un concert religieux œcuménique a été autorisé par le conseil presbytéral, pour magnifier les relations existantes entre l'Eglise catholique et les autres confessions religieuses d'une part, et l'ouverture des catholiques au monde extérieur, d'autre part.

Ce concert, qui s'est terminé, très tard à cause des répertoires riches faits de chansons catholiques, protestantes et celles du Réveil, s'est déroulé en présence de l'archevêque métropolitain, Mgr Basile Mvé Engone.

## Estuaire/Commune d'Akanda/Projet ceinture verte

### Un site aux énormes potentialités



Photo : dr

Echanges avec les populations sur les caractéristiques futures du projet.



Photo : DR

Les ministres Ogandaga et Guedon sur le site du projet ceinture verte.



Photo : dr

Une vue du site où va se développer le projet agropastoral.

N.M.  
Libreville/Gabon

**Le ministre de la Fonction publique, Jean-Marie Ogandaga, et son collègue de l'Urbanisme, Désiré Guédon, ont visité le site prévu pour accueillir cet investissement agropastoral, qui présente de nombreux avantages.**

**SITUÉ** au Cap Estérias, dans le 1er arrondissement de la commune d'Akanda, le site prévu pour abriter les installations du programme de la ceinture verte de cette commune a reçu dernièrement la visite d'une forte délégation conduite par le ministre Jean

Marie Ogandaga, promoteur du site et fils de cette circonscription. Celle-ci comprenait également, entre autres, son collègue de l'Urbanisme, Désiré Guédon, le maire de cet arrondissement, Ernest Ogandaga, le directeur général de l'Institut gabonais d'appui au développement (Igad), Pascal Pommarel, le premier conseiller traditionnel Benga, Sébastien Pablo Oupolongo Batodou, et les chefs de regroupement de Santa-Clara, du quartier Ikouka et du village Amendje Nazareth sur lequel le projet aura une emprise directe. Ledit projet présente de nombreux avantages socio-économiques et entre dans le droit fil du programme de

développement du chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba. Situé à quelques encablures de Libreville, le site du Cap va constituer une véritable aubaine pour les populations environnantes. Les atouts de cet environnement n'ont pas échappé aux techniciens, notamment la fertilité du sol et la beauté de la nature traversée par des cours d'eau intarissables. Vaste de près de 30 hectares non accidentés, il compte recevoir 10 exploitations maraîchères de 1000 mètres carrés, 3 élevages de 1500 poudeuses, 2 élevages de 1000 poulets fermiers et 1 verger (ananas, papayes, fruits de la passion, etc.) Lancé il y a 2 ans, ce projet prend forme avec

l'appui personnel du ministre Jean Marie Ogandaga, qui souhaite que cet espace devienne productif et un site de référence. «*Nous cherchons des solutions durables. le gouvernement est déterminé pour qu'il en soit ainsi. Ce projet catalyseur d'emplois entre dans les AGR (Activités génératrices de revenus, NDLR)*». Avant d'ajouter : «*Il est temps de changer de paradigme et nous pouvons faire comme les autres. Aujourd'hui, le Gabonais a appris qu'il peut nourrir d'autres Gabonais.*» Quant au ministre de l'Urbanisme, par sa présence, il a dit vouloir «*rassurer les populations après les spéculations (...) sur la zone nord à Akanda, que ce terrain est*

*bien une propriété de l'Etat. Mais pour ceux qui auraient investi ici, qu'ils se rapprochent de nos services pour trouver un consensus s'il y a désagrément*», a-t-il indiqué, s'adressant aux populations riveraines. Comme principaux résultats attendus : l'installation de 10 producteurs maraîchers, 3 éleveurs de poules pondeuses, 2 éleveurs de poulets fermiers, 1 promoteur pour la production de fruits. En outre, avec près de 50 emplois directs et indirects attendus, il est prévu de produire chaque année 50 tonnes environ de légumes frais, 372 000 œufs, 25,5 tonnes de viande et 45 tonnes de fruits en période de croisière. Le chiffre d'affaires

annuel est estimé à 200 millions de francs. Avec l'appui de l'Igad, en collaboration avec l'Agence française de développement (AFD), les marchés d'aménagement des sites maraîchers avec un système d'irrigation, le bâtiment d'exploitation, l'équipement et les intrants de départ pour les parcelles installées, ainsi que le matériel végétal, le petit équipement agricole et d'autres intrants (fertilisants et produits d'entretien) sont à la charge du projet. Tandis que les frais consécutifs à la construction des bâtiments d'élevage, le petit équipement, l'aliment et les animaux de départ... devraient être supportés par les bénéficiaires.